



CDAS du 8 JUIN 2018

COMPTE RENDU DE SEANCE

Le président a ouvert la séance à 14h00 après avoir vérifié que le quorum est atteint
Il a rappelé l'ordre du jour qui porte sur 5 points et a désigné FO en tant que secrétaire adjoint de séance.

1) Compte rendu oral de l'entretien de Janny MONTIGAUD (unique candidate au poste de déléguée de l'action sociale en remplacement de Laurence Baysse)

Toutes les organisations syndicales sont favorables à son élection ainsi que le président du CDAS avec un suivi dans son nouveau poste pendant au moins un trimestre.

2) Approbation à l'unanimité du PV du CDAS du 5 MARS 2018

3) Compte rendu de l'activité de la délégation en 2017

On note une petite hausse des actifs et du nombre d'enfants bénéficiaires de l'action sociale .
L'arbre de Noël 2018 a été moins onéreux que celui de 2017 avec une différence de 958 euros.
Pour 2018, les chèques-cadeaux sont dématérialisés avec un envoi sur la messagerie des agents du ministère.

Une convention a été signée pour 2 ans et demi pour les consultations d'avocat.

375 retraités ont communiqué leur adresse mail afin de recevoir les infos de l'action sociale et de la SRIAS.

Pour les séjours enfants, on note une réelle diminution du nombre de bénéficiaires. Une action de communication sera effectuée auprès de l'ensemble des agents, afin de rappeler les conditions relatives à ces subventions.

> Activité de l'action sociale votée à l'unanimité

4) Compte rendu de l'activité du service social (septembre 2017 à février 2018)

L'assistante sociale (MME BERCY) a rencontré 56 agents et a participé à 93 entretiens depuis son arrivée à la délégation.

En février 2018, 12 agents ont pu bénéficier d'un suivi social avec plusieurs rendez-vous : 44 rue Saint Louis à POITIERS, et 17 à domicile (pour les retraités ou les agents en longue maladie).

Depuis début janvier Mme BERCY tient des permanences sur site (22 à ce jour).

Parmi les personnes rencontrées, 84 % d'entre elles sont des actifs essentiellement des femmes qui viennent soit pour des problèmes de budget (23), de santé (21), de travail (24), de famille, de logement.

En cas de problèmes d'ordre financier, une aide financière peut être apportée (dans la limite de 3000 euros par an).

Une convention avec l'Udaf a été signée afin de bénéficier d'une aide avec un conseiller en économie sociale et familiale.

L'assistante sociale fait partie d'un réseau d'assistant social de la Vienne.

Un accord a été passé avec la société Rannou-Métivier afin que l'assistante sociale puisse offrir un petit présent lors des visites à domicile ou à l'hôpital.

5) Questions diverses

- Le coin repas de la trésorerie de Vivonne a été agréé.
- Petite deception pour la sortie au parc Eurodisney avec seulement 59 participants (1 bus).
Le budget avait été prévu sur la base de 6 bus. Il reste donc environ 8500 euros à répartir.

- Les propositions validées lors du CDAS sont les suivantes :

- 1) une sortie pour les actifs prévue le dimanche 30 septembre : visite guidée du château de Chambord et visite libre des jardins + spectacle de chevaux et rapaces, départ à 8 h de Poitiers et 17h de Chambord ;
- 2) chèques culture pour les 15 à 17 ans ;
- 3) augmentation de la subvention pour la sortie des retraités du 27 septembre.

Pour l'année 2019, une réflexion sera menée sur la sortie proposée aux actifs. Un questionnaire sera certainement adressé aux actifs pour connaître leurs attentes, leur budget et le calendrier souhaité .
La séance a été levée à 16 heures.

Il s'agissait du dernier CDAS avec Laurence BAYSSE au poste de déléguée. Nous l'avons remercié pour son action tout au long de ces années.